



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



Commission permanente du 22 mai 2025

FONDS COMMUNAL - ATTRIBUTIONS DE SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

La Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions d'investissement au titre du Fonds Communal Alsace (FCA), pour un montant total de 2 302 718€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à :

- **100 000€**, à la commune d'Husseren-Wesserling, pour la requalification du centre village et des cours d'école (tranche conditionnelle 1place et plateau).

AIDE A L'AMELIORATION DE L'HABITAT PRIVE

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **18 127€**, et se répartit comme suit :

- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Cernay,
- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Schweighouse-les-Thann,
- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Uffholtz
- 2 500€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Vieux-Thann,
- 2 394€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Wattwiller,
- 2 143€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Thann,
- 2 080€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Vieux-Thann,
- 940€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Cernay,
- 570€, d'aide à la rénovation de logement, à un particulier de Kruth.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT POUR 2025 AUX ECOLES ET AUX COLLEGES ALSACIENS POUR LES CLASSES DE DECOUVERTE, VOYAGES SCOLAIRES, VISITES MEMORIELLES

La Commission Permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 58 367€ pour les voyages scolaires des collèges publics et privés du Bas-Rhin (487 élèves - 9 voyages), les sorties scolaires avec nuitées pour les collèges et écoles publics et



privés du Haut-Rhin (872 élèves – 22 sorties scolaires avec nuitées), et les sorties vers les lieux de mémoire des collèges publics et privés (1 313 élèves – 13 visites).

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **5 530€** et se répartit comme suit :

- 2 700€, au collège René Cassin à Cernay, pour la visite du Struthof les 25 et 27 février 2025, 18 et 28 mars 2025,
- 2 080€, à l'OCCE de l'école élémentaire Jacques Prévert à Vieux-Thann, pour la sortie scolaire avec nuitées au centre La chaume du 05 au 07 mai 2025,
- 750€, à l'école élémentaire de Moosch, pour la sortie scolaire avec nuitées au centre La Renardière du 2 au 5 juin 2025.

SUBVENTIONS A DES STRUCTURES ET DES ASSOCIATIONS AGISSANT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE ALSACIENNE

La Commission permanente de la Collectivité européenne d'Alsace a approuvé les projets retenus au titre de l'appel à projets jeunes Citoyens 2025 et a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement pour un montant total de 80 000€ ainsi qu'à des structures associatives ou publiques pour leurs actions en faveur de la jeunesse, pour un montant total de 217 250€.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **6 000€** et se répartit comme suit :

- **3 000€**, au Centre socio-culturel du Pays de Thann, dont :
 - 1500€, pour l'appel à Projets jeunes citoyens 2025 « Contes et légendes de Thann »,
 - 1500€, pour l'appel à Projets jeunes citoyens 2025 « Les jeunes au jardin »,
- **2 000€**, au Centre socio-culturel Agora à Cernay, dont :
 - 1000€, pour l'appel à Projets jeunes citoyens 2025 « Parcours numérique »,
 - 1000€, pour l'appel à Projets jeunes citoyens 2025 « Les chantiers et actions du Pôle Jeunes »,
- **1 000€**, pour l'appel à Projets jeunes citoyens 2025, au Club Alpin Français Thur Doller.

SOUTIEN AUX COMITES SPORTIFS ET AUX ESPOIRS SPORTIFS ALSACIENS

La Commission permanente a approuvé l'octroi, selon les dispositifs en vigueur, de diverses subventions de fonctionnement. Le montant total de ces subventions s'élève à 280 650€ et se répartit comme suit : - 20 500€ pour l'octroi de bourses aux espoirs sportifs alsaciens. – 260 150€ au titre de l'aide aux comités sportifs alsaciens.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **3 000€** et se répartit comme suit :

- 2 500€, au Comité départemental de Lutte du Haut-Rhin à Husseren-Wesserling,
- 500€, à un espoir sportif de Cernay.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER – Raphaël SCHELLENBERGER



SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS SPORTIVES

Dans le cadre du soutien de la Collectivité européenne d'Alsace à l'organisation de manifestations sportives, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement d'un montant total de 70 790€, aux structures bénéficiaires.

Dans le canton de Cernay, le montant total s'élève à **9 300€** et se répartit comme suit :

- 6 800€, à l'association GFNY France à Cernay, pour le projet de course cycliste GFNY Thann/Grand Ballon 2025,
- 1 500€, à l'association Boxe olympique de Cernay, pour le projet de galas régionaux de boxe,
- 1 000€, à l'association Fudokan pour tous, pour le tournoi de karaté traditionnel Fudokan à Storckensohn.

SUBVENTIONS AU TITRE DU SCHEMA ALSACIEN DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Le Schéma alsacien des enseignements artistiques 2025-2029, adopté lors de la séance plénière du 21 octobre 2024, s'inscrit dans le cadre d'une compétence obligatoire de la Collectivité européenne d'Alsace. Véritable outil structurant d'aménagement culturel du territoire, il vise à garantir un accès équitable, de proximité et de qualité à l'enseignement artistique (musique, danse, théâtre) sur l'ensemble du territoire alsacien. A ce jour, le réseau alsacien se structure autour de 3 conservatoires, 151 établissements d'enseignement artistique, 1 200 enseignants et près de 34 400 élèves sur l'ensemble du territoire.

Au titre du schéma alsacien des enseignements artistiques 2025, la Commission permanente a décidé d'attribuer des subventions de fonctionnement, aux 154 établissements d'enseignement artistique pour l'année 2025, pour un montant total de 1 782 241€.

Pour le canton de Cernay, le montant total s'élève à **47 297€**, et se répartit comme suit :

- 10 275€, à l'école de musique de la Haute-Thur à Husseren-Wesserling,
- 33 422€, à l'école artistique de Thann Cernay,
- 1 800€, à l'association Jeunesse et Culture à Wattwiller,
- 1 800€, au foyer Saint-Erasme à Uffholtz.



Lettre du canton de Cernay

Annick LUTENBACHER - Raphaël SCHELLENBERGER



FONDS D'INTERVENTION ALSACIEN

La Commission permanente a décidé d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre du Fonds d'Intervention Alsacien, dans le canton de Cernay, d'un montant de :

- **500€**, à l'Union Nationale des Combattants de Thann, pour le renouvellement du drapeau de la section de Thann.

Annick LUTENBACHER

Conseillère d'Alsace du Canton de Cernay
Déléguée à la Montagne
Présidente du Syndicat mixte
Markstein Grand-Ballon
Présidente du Syndicat mixte Thur Amont
Secrétariat : 03.89.30.60.14
mail : annick.lutenbacher.elue@alsace.eu

Raphaël SCHELLENBERGER

Conseiller d'Alsace du Canton de Cernay
Député du Haut-Rhin
Secrétariat : 03.89.28.20.59
mail : raphael.schellenberger.elu@alsace.eu